

Saison 2015/16

Procès-verbal de l'assemblée des délégués d'automne (AD)

Lieu : Maison du Sport, Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen b. Bern
Date : Samedi, 26 septembre 2015
Heure : 14h00 – 17h45
Présidence : Jean-Pascal Stancu, président STT
Vérificateurs du scrutin : Pierre-Yves Baumann (ANJTT) et Urs Schärner (Neuhausen)
Voix : 352
Majorité absolue : 177
Majorité 2/3 : 235
Procès-verbal : Ramon Sprecher, office central

Le président de Swiss Table Tennis, Jean-Pascal Stancu, ouvre l'AD d'automne à 14h00.

Hansueli Gerber (MTTV) allume la bougie STT, symbole d'un déroulement digne de l'assemblée.

Le président souhaite la bienvenue au président d'honneur Werner Schnyder. Il présente en outre les membres du DCC à l'assistance et souhaite la bienvenue aux membres du DCC présents. Jiashun Hu, Chef Finances s'est excusé. En outre, le président souhaite la bienvenue aux collaborateurs de l'office central STT ainsi qu'à tous les présidents des commissions et aux fonctionnaires présents.

Les cartes de vote ont été remises à l'entrée. Conformément à l'art. 3.2.3 des statuts STT, les clubs, les membres ainsi que les membres d'honneur STT ont le droit de vote à l'AD. Chaque club peut se faire représenter par un ou plusieurs délégués. Les membres du CC ne peuvent pas en même temps représenter un club. Les membres d'honneur ne peuvent se faire représenter. Conformément à l'art. 3.2.4 des statuts STT, chaque club a droit à une voix par 25 membres ou par fraction de 25. Le nombre de membres titulaires d'une licence, 30 jours avant le déroulement de chaque AD est décisif. Un délégué peut représenter 20 voix au plus.

Werner Schnyder est élu président du jour.

Comme vérificateurs du scrutin Pierre-Yves Baumann (ANJTT) et Urs Schärner (Neuhausen) sont élus.

Vérification du scrutin

AGTT : 30
ANJTT : 23
ATTT : 6
AVVF : 62
MTTV : 57
NWTTV : 55
OTTV : 86
TTVI : 23
Membres CC : 8
Présidents d'honneur : 1
Membres d'honneur : 1
Total : 352

Majorité absolue : 177 Majorité 2/3 : 235

J.P. Stancu demande aux personnes présentes si elles ont des questions concernant l'ordre du jour. Claude Diethelm (OTTV) voudrait savoir si sous le point 11 (rapport final du groupe de travail structures) on traitera seulement le rapport final ou si les propositions concernant les structures STT font également partie de ce point. Susanne Gries (directrice STT) explique que ce point englobe aussi les propositions. C. Diethelm critique que les propositions concernant les structures STT ont été présentées seulement après l'invitation. Sur la base des déclarations de Stefan Küttel (OTTV) et Jean-Marc Wichser (CSR), l'assemblée décide si elle entre en matière sur les propositions concernant les structures STT (in globo).

Avec 265 oui contre 87 non, l'assemblée entre en matière sur les propositions concernant les structures STT.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'AD de printemps du 28 février 2015 à Zoug avec des remerciements adressés à son auteur Esther Schenk.

2. Approbation du rapport annuel du CC et du DCC

Les rapports annuels du CC et du DCC ont été adressés par avance aux membres en même temps que l'invitation.

Selon le rapport annuel Sport d'élite, le concept Sport d'élite englobe aussi des objectifs qui – du point de vue du contenu – ne concernent pas le Sport d'élite. C. Diethelm voudrait savoir si ces objectifs sont aussi traités par le Chef Sport d'élite. Georg Silberschmidt (Chef Sport d'élite) explique que les objectifs du concept Sport d'élite sont basés sur les consignes de Swiss Olympic. Dans sa fonction, il ne peut toutefois traiter

que des objectifs qui concernent directement le Sport d'élite. En ce qui concerne les autres objectifs (p.ex. augmentation du nombre de membres), il faut notamment aussi le soutien des AR et des clubs.

C. Diethelm déduit du rapport de la ligue nationale que cette saison, il fallait traiter plusieurs recours et il voudrait savoir si les décisions de recours ont des conséquences allant plus loin. Manuel Mohler (président comité directeur LN) répond que non.

L'assemblée approuve les rapports annuels avec 334 oui contre 0 non et 18 abstentions.

3. Examen du rapport de la CCG, de la CR et de la LN

Indre Jain (président CCG) explique que les rapports de la CCG en allemand et en français ne sont pas identiques. La version allemande est plus ancienne et contient quelques inexactitudes mineures. S. Gries promet de joindre la dernière version allemande au procès-verbal.

Ces rapports ont été adressés en même temps que l'invitation. Ils ne nécessitent pas d'être soumis au vote mais ne sont fournis à l'assemblée qu'à titre indicatif.

4. Approbation des comptes et du rapport du REV

Les comptes ont également été envoyés en même temps que l'invitation.

En l'absence du Chef Finances Hu Jiashun (excusé), S. Gries présente les comptes. Elle explique que les recettes de STT dépendent fortement des cotisations des membres et que celles-ci avaient une nouvelle fois baissé durant la saison 2014/15. En ce qui concerne les dépenses, il faut noter que les frais de personnel pour le Sport d'élite, le Sport de performance de la relève et le Sport de loisirs sont répartis sur les différents ressorts. Le Sport de performance de la relève est un facteur très important des dépenses. Dans ce domaine, les dépenses sont inférieures au budget ce qui s'explique d'un côté par le passage de joueurs prometteurs à l'élite et de l'autre côté par le fait qu'il fallait tenir compte des contributions des joueurs du cadre inférieures au budget. Les autres positions des dépenses ne présentent qu'un écart mineur par rapport au budget. S. Gries explique ces écarts individuellement.

Les comptes bouclent avec un bénéfice de **Fr. 1'512.51**, le capital de la fédération s'élève à **Fr. 165'775.36** au 31.06.2015.

P.Y. Baumann (ANJTT) demande pourquoi l'on n'avait pas réparti tous les frais de personnel sur les différentes positions de dépense. S. Gries explique que selon les consignes de Swiss Sport GAAP, seules les dépenses pour le Sport d'élite, le Sport de performance de la relève et le Sport de loisirs peuvent être réparties.

Les comptes et le rapport de l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand sont approuvés avec 342 oui contre 0 non et 10 abstentions.

4.1 Approbation du fonds "sport de loisirs" du DCC

Le DCC propose de constituer un fonds de fédération "Sport de loisirs" et de verser le montant de CHF 15'000. — dans ce fonds qui avait été comptabilisé en transitoires pour la saison 2014/15 pour lancer de nouveaux projets de la relève et du Sport de loisirs.

S. Gries explique que Swiss Table Tennis s'est fixé l'objectif de promouvoir le Sport de loisirs afin d'accueillir de nouveaux membres. Pour la saison 2014/15, CHF 15'000. — avaient été budgétisés pour de nouveaux projets de Sport de loisirs qui n'avaient pas été réalisés par manque de projets et de personnel.

S. Gries présente l'usage prévu du fonds et explique que ces moyens ont été destinés à des fins déterminés pour le Sport de loisirs afin qu'à l'avenir, les moyens soient à disposition pour réaliser des projets de Sport de loisirs.

Yves Odobert (AVVF) demande si des projets sont déjà prévus pour utiliser ces fonds. Il organise lui-même une manifestation qu'il souhaiterait étendre et qui pourrait concerner l'usage prévu de ce fonds. Y. Odobert voudrait donc savoir s'il est possible de demander le soutien par ce fonds.

S. Gries explique qu'actuellement, il n'y a pas encore de planification pour utiliser ces moyens. L'attribution des fonds se fait par décision du DCC. Un soutien financier peut par conséquent être demandé auprès du DCC.

Les délégués décident par 339 oui contre 0 non et 13 abstentions de constituer le fonds "Sport de loisirs".

5. Décharge du CC, du DCC, de la CCG, du REV et de la CR

Le président du jour Werner Schnyder propose à l'assemblée de donner décharge aux organes.

L'assemblée donne décharge au CC, au DCC, à la CCG, au REV et à la CR avec 342 oui contre 0 non et 10 abstentions.

6. Élection du président STT 2015-2017

Werner Schnyder remercie J.P. Stancu qui ne se représente plus à l'élection de président pour le travail accompli et explique qu'il se réjouit qu'en la personne de Nicolas Imhof, un successeur motivé ait pu être trouvé.

N. Imhof se présente lui-même et notamment son programme pour STT. Dans son programme, N. Imhof aborde les chantiers actuels de STT et formule des objectifs généraux tout comme des propositions particulières pour le Sport de loisirs, le Sport d'élite, les finances, le marketing et la communication. N. Imhof explique en outre des

propositions centrales quant au fonctionnement de STT qui englobent notamment la communication et la collaboration avec les clubs ainsi que le rôle fondamental des AR.

N. Imhof explique qu'il pourra assumer ses tâches avec succès uniquement avec le soutien d'une équipe au sein du DCC et avec le soutien des AR.

L'assemblée élit Nicolas Imhof avec 324 oui contre 0 non et 28 abstentions.

7. Élection des membres du DCC 2015-2017

J.P. Stancu remercie Jiashun Hu (Chef Finances) et Hansueli Gerber (Chef Sport de loisirs) pour leur travail qu'ils ont accompli pour le DCC au cours de ces dernières années.

Parmi les membres actuels du DCC, seul Georg Silberschmidt se représente comme Chef Sport d'élite. Les autres candidatures reçues sont celle de Michael Kammlander comme Chef Finances et celle de Robin Moret comme Chef Marketing et communication.

C. Diethelm critique la manière avec laquelle la candidature de Monsieur Kammlander avait été communiquée. L'office central avait gardé l'information au sujet de la candidature et fourni des informations uniquement à sa demande. Cela est particulièrement problématique parce que Monsieur Kammlander ne peut pas être présent à l'AD d'aujourd'hui. S. Gries répond que la publication pouvait seulement avoir lieu après la décision du DCC. C'est pour cette raison que la candidature avait été communiquée si tardivement.

Y. Odobert pense que le curriculum vitae ne fournit pas beaucoup d'informations sur les qualités d'une personne et remercie le DCC pour le grand travail effectué pour rechercher les personnes adéquates pour les fonctions vacantes.

P.Y. Baumann critique également que dans le présent cas, il ne s'agit pas seulement d'une mauvaise communication mais d'une communication inexistante et il espère que cela se passera mieux à l'avenir.

Robin Moret (candidat Chef Marketing et communication) se présente et évoque ses objectifs. Il voudrait puiser dans ses connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de ces dernières années pour améliorer la culture de communication de STT. Il faudrait notamment élaborer un concept de communication et promouvoir la communication via les nouveaux médias afin de s'adresser aussi à un public plus jeune.

L'assemblée élit Georg Silberschmidt avec 321 oui contre 0 non et 31 abstentions, Michael Kammerlander avec 329 oui contre 0 non et 23 abstentions et Robin Moret à l'unanimité pour les deux prochaines années.

8. Élection des membres de la CCG

C. Diethelm demande s'il y a un remplaçant pour Reto Bazzi qui quitte la CCG. Cela n'est pas le cas.

L'assemblée réélit in globo Indre Jain comme président de la CCG et Thomas Börlin et Irene Schärner comme membres de la CCG avec 349 oui contre 0 non et 3 abstentions.

9. Élection de l'organe de révision sur proposition du DCC

Le DCC propose de continuer la collaboration avec l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand/Berne une année de plus.

L'assemblée élit Von Graffenried AG Treuhand avec 345 oui contre 0 non et 7 abstentions pour une année de plus.

10. Élection des membres de la CR

Aucune démission n'a été communiquée de la commission de recours.

L'assemblée réélit le président de la CR Christoph Strasser et les deux membres Daniel Luder et Patrick Brisset avec 339 oui contre 0 non et 13 abstentions pour deux ans.

11. Rapport final du groupe de travail structures

Nicolas Imhof explique que le groupe de travail structures avait demandé l'avis des clubs au sujet de la structure actuelle de STT. La plupart des clubs sont contents de la structure actuelle de STT. Sur la base des suggestions des personnes sondées, le groupe de projet a élaboré le rapport final du groupe de projet structures dont les propositions suivantes découlent à l'attention de l'AD.

Proposition concernant les points 3 et 5 – groupe de travail „OC“

Créer un groupe de travail ad hoc qui étudie l'opportunité de diviser l'office central en une partie administrative et une partie sportive. La directrice STT doit prendre part aux réflexions, ainsi qu'éventuellement un conseiller externe. Dans ce contexte, le groupe de travail devra aussi vérifier si le nombre des membres du DCC doit être limité à un nombre plus restreint (3 membres).

J.M. Wichser (SRK) salue la formation du groupe de travail et un examen de la restructuration de l'OC. À son avis, la réduction du nombre des membres du DCC ne concerne par contre pas vraiment l'OC. Plusieurs points du rapport final du groupe de travail structures concernent le CC et le DCC. Il exprime ainsi la proposition de créer un propre groupe de travail pour ce thème ou de mandater le groupe de travail „OC“ aussi avec l'élaboration des tâches générales du CC et du DCC.

Marc Dummermuth (MTTV) ne voit que peu de potentiel concernant le groupe de travail „OC“. Il doute d'ailleurs qu'un groupe de travail „OC“ puisse analyser les structures de

l'OC de manière suffisamment détaillée pour pouvoir soumettre ensuite une proposition à l'attention de l'AD. À son avis, il incombe au DCC qui collabore constamment avec l'OC de reconnaître et de thématiser d'éventuels défauts importants à l'OC.

On décide de voter d'abord sur un groupe de travail qui s'occupe uniquement de l'examen des structures de l'OC.

L'assemblée décide de créer le groupe de travail „OC“ avec 173 oui contre 108 non et 71 abstentions

N. Imhof propose aux délégués de voter in globo sur les autres groupes de travail / points :

Proposition concernant le point 4 – indemnisation du DCC

Mieux défrayer les membres du DCC.

Proposition concernant les points 8 et 10 – groupe de travail „AR“

Créer un groupe de travail „AR“ afin de retravailler le nombre et l'organisation des associations régionales et cantonales. Le groupe devra aussi réfléchir à la question de donner aux AR le statut de „membre STT“.

Proposition concernant les points 9, 12, 13 et 14 – groupe de travail „AD“

Créer un groupe de travail pour réfléchir à l'organisation et aux responsabilités de l'AD, surtout :
Faut-il donner les pouvoirs décisionnels concernant les règlements techniques au CC (actuellement à l'AD) ?

Nombre d'AD par année ?

Représentativité de l'AD : limiter le nombre de clubs représentés par personne ?

Instaurer des amendes pour les absences à l'AD ?

Proposition concernant le point 17 - membre STT

Votation sur le principe : faut-il donner le statut „membre STT“ aux membres non licenciés des clubs de tennis de table ? Demander à la commission sport de loisirs d'élaborer la mise en place.

La création d'un groupe de travail qui traite les points 4,5,8,9,10,12,13,14 et 17 du rapport final du groupe de travail structures est décidée à l'unanimité.

Markus Korner (Bremgarten) explique qu'avec l'approbation de la proposition susmentionnée, une augmentation de l'indemnisation du DCC (proposition 4) a été décidée car cette proposition ne concerne pas la création d'un groupe de travail. N. Imhof explique que ce point doit uniquement être élaboré par le groupe de travail mais qu'aucune augmentation n'a été décidée. Lui-même est contre une augmentation de l'indemnisation du DCC. J.M. Wichser explique que la même procédure doit s'appliquer à la proposition 17. N. Imhof confirme cette déclaration.

On discute ensuite du point 11 du rapport final du groupe de travail structures :

Proposition concernant le point 11 – commission sport de loisirs

Créer une commission sport de loisirs dans laquelle il y a un représentant par AR.

Pour les délégués, il manque notamment un catalogue des tâches de la commission sport de loisirs. Il est en outre suggéré de supprimer la limitation à une personne par AR, il faudrait plutôt fixer l'objectif de trouver des personnes motivées.

Pour le vote suivant, la proposition est modifiée comme suit : „Créer une commission sport de loisirs dans laquelle il y a au moins un représentant par AR “

Avec 167 oui contre 169 non et 16 abstentions, les délégués s'expriment contre la création d'une commission sport de loisirs.

N. Imhof promet de soumettre la proposition une nouvelle fois avec un catalogue détaillé des tâches à l'attention de la prochaine AD.

Le dernier point à discuter est basé sur la proposition 20 du rapport final du groupe de travail structures et concerne l'interdiction du double mandat :

Proposition concernant le point 20 : double mandat

Interdiction du double mandat DCC = président d'AR

Comme cette proposition nécessite une modification des statuts STT, elle sera votée lors de l'AD de printemps 2016.

L'interdiction du double mandat selon le rapport final du groupe de travail structures est décidée avec 350 oui contre 2 non.

12. Information sur le projet click-tt

Urs Schärer (chef de projet click-tt) explique que le projet principal de click-tt est terminé. Il remercie André Zimmermann et S. Gries pour leur immense travail. U. Schärer explique que le planning et le budget ont pu être respectés ce qui est réjouissant. Avec click-tt, STT dispose désormais d'un outil IT qui fonctionne bien et qui remplit toutes les exigences fondamentales de notre fédération. Il y aurait certainement encore des points à optimiser, mais il ne faut pas oublier que le registre central avait été développé en des milliers d'heures de bénévolat, un travail de mise en œuvre que STT ne pourrait pas payer pour click-tt. Les propositions d'amélioration connues sont toutefois actuellement priorisées pour savoir quels points pourraient encore être mis en œuvre avec le budget de développement existant.

Bernard Clot (AVVF) explique que pour lui comme représentant AR, l'utilisation de click-tt est actuellement encore très difficile. Beaucoup d'informations dans click-tt sont mal traduites en français, voire pas traduites du tout et il y a encore quelques fonctions qui ne fonctionnent pas comme souhaité (générateur des calendriers, système des amendes AVVF).

Y. Odobert (AVVF) ajoute que même si le projet est désormais en grande partie terminé, il faut impérativement viser une collaboration continue avec la base et les AR, autrement les AR devront subir les conséquences des erreurs qui subsistent encore. Il veut par conséquent savoir quelles sont les étapes suivantes prévues après la fin du projet.

U. Schärer explique que de nombreux problèmes sont générés par une mauvaise manipulation de click-tt par les utilisateurs. Pour la plupart des fonctions, des manuels ont été créés et il prie tous les utilisateurs de se référer au manuel lors de l'utilisation. La liste des erreurs élaborée par B. Clot est actuellement à l'office central. Pour toutes les erreurs, on examine actuellement si elles ont été générées par une mauvaise saisie de l'utilisateur ou par un mauvais fonctionnement de click-tt. Si cela est le cas, on remédiera aux erreurs à l'aide du budget de support et de développement existant.

13. Nomination des membres d'honneur et distinctions honorifiques

N. Imhof remercie J.P. Stancu pour son travail comme président STT et évoque notamment l'introduction réussie du concept Sport d'élite et la mise en œuvre du projet click-tt durant son mandat. S. Gries remet l'insigne du mérite fonctionnaires à J.P. Stancu en guise de remerciement pour son travail.

G. Silberschmidt rend honneur à Horst Iffland pour son titre O75 lors des Championnats d'Europe 2015 et lui remet l'insigne du mérite athlètes.

G. Silberschmidt rend honneur à Nicola Mohler (absent) en lui remettant l'insigne du mérite athlètes. Il remercie N. Mohler pour son engagement et ses succès dans l'équipe nationale au cours de ces deux dernières décennies et souligne notamment son rôle de pionnier au niveau de l'intégration et la collaboration avec les jeunes joueurs.

14. Approbation des autres propositions

Il n'y a pas d'autres propositions à approuver.

15. Divers

Johann Sellem (Château d'Oex) explique que la différence de niveau des joueurs D1 est très grande. Il est notamment difficile pour de nouveaux joueurs de remporter des matchs contre des joueurs D1 expérimentés ce qui a des conséquences négatives sur la motivation des nouveaux joueurs. Il propose de créer un groupe de travail qui élabore une proposition pour faciliter l'entrée des juniors dans le système de classement.

G. Silberschmidt promet d'aborder ce point au sein de la commission de sport. Dans ce contexte, B. Clot ajoute que c'est dommage que le rapport entre les sets et le nombre de points remportés dans un match face à un adversaire n'influencent pas l'attribution des points ELO.

Y. Odobert explique que dans les associations de la Suisse romande, l'on examine l'introduction d'une ligue Dames globale (Championnat Romand). Les modifications nécessaires du règlement sportif seront soumises lors de la prochaine AD.

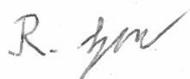
Pour conclure, le président du jour Werner Schnyder remercie les membres du DCC sortant pour leur travail et souhaite beaucoup de succès aux nouveaux membres du DCC.

Hans-Ueli Gerber éteint la bougie STT en mettant ainsi un terme à l'assemblée.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Office central



Ramon Sprecher

Va à :

Clubs

Comité Central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires

Associations faîtières

Annexe :

Rapport annuel actuel CCG (en allemand)